

BUDGET PRINCIPAL

AFFECTATION DES RESULTATS COMPTABLES 2006

Conformément aux instructions budgétaires et comptables M14 sur la comptabilité des communes, le Conseil Municipal doit affecter le résultat de la Section de Fonctionnement constaté le 1^{er} janvier, après la clôture de l'exercice budgétaire.

Je vous rappelle que les résultats sont établis lors de l'approbation du Compte Administratif qui constitue l'arrêté définitif des comptes.

Cependant, ainsi que l'autorise la réglementation, l'excédent de fonctionnement prévisionnel 2006 a été repris par anticipation au Budget Primitif 2007, ainsi que le besoin de financement 2006 estimé avec les restes à réaliser en dépenses et recettes.

Les résultats 2006 étant définitifs, il convient d'affecter les résultats.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la Première Commission, les Membres du Conseil Municipal :

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2006 du Budget Principal et constatant que les résultats comptables font apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 5.688.654,73 Euros,

1°) décident d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

➤ **au financement des dépenses d'investissement :**

**Compte 1068 «réserves», pour3.491.732,74 Euros,
somme déterminée de la façon suivante :**

résultat de clôture Investissement - 3.491.732,74 Euros,

➤ **en report à la Section de Fonctionnement du Budget 2007 :**

Compte 002 «excédent antérieur reporté», pour.....2.196.921,99 Euros,

2°) décident de reporter à la Section d'Investissement du Budget 2007

Compte 001 "déficit antérieur reporté".....3.491.732,74 Euros.

3°) autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents découlant de la présente délibération.

BUDGETS ANNEXES

AFFECTATION DES RESULTATS COMPTABLES 2006

Conformément aux indications de l'Instruction interministérielle M4 sur la comptabilité des services publics locaux à caractère industriel ou commercial, le Conseil Municipal doit affecter le résultat de la Section d'Exploitation, constaté le 1^{er} janvier après la clôture de l'exercice budgétaire.

Je vous rappelle que les résultats sont établis lors de l'approbation du Compte Administratif.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la Première Commission, les Membres du Conseil Municipal :

1°) décident d'affecter, ainsi qu'il suit, les résultats d'exploitation de l'exercice 2006 des budgets à caractère industriel ou commercial :

BUDGET DE L'EAU

a) Excédent d'exploitation de	+ 121.366,11 €
b) Résultat de clôture Investissement Excédent	+ 134.597,97 €
- restes à réaliser en dépenses	- 31.255,00 €
+ restes à réaliser en recettes...../.....	-----
solde section d'investissement	+103 342,97 €

Report de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation du Budget
Supplémentaire 2007 :

Compte 002 «excédent d'exploitation reporté».....121.366,11 €

Report de l'excédent d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :

Compte 001 «excédent d'investissement reporté»134.597,97 €

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

a) Excédent d'exploitation de	+ 1.223.861,12 €
b) Résultat de clôture Investissement : Déficit.....	-336.997,00 €
- restes à réaliser en dépenses	-1.683.072,00 €
+ restes à réaliser en recettes	+1 624.160,00 €

solde section d'investissement	-395.909,00 €

Affectation de l'excédent d'exploitation au financement des dépenses
d'investissement, pour le besoin de financement :
Compte 1068 «réserves»395.909,00 €

Report du solde de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 002 «excédent d'exploitation reporté ».....827.952,12 €

Report du déficit d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 001«déficit d'investissement reporté» :.....336.997,00 €

BUDGET DU PARKING MUNICIPAL DE LA MERLASSE ET DU STATIONNEMENT PUBLIC PAYANT DE SURFACE

a) Excédent d'exploitation de	+ 42.464,46 €
b) Résultat de clôture Investissement Excédent.....	+2.741,45 €
- restes à réaliser en dépenses	-350,00 €
+ restes à réaliser en recettes	/ €
solde section d'investissement	+2 391,45 €

Report de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 002 «excédent d'exploitation reporté ».....42.464,46 €

Report de l'excédent d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 001 «excédent d'investissement reporté »2.741,45 €

BUDGET DES OPERATIONS FUNERAIRES

a) Excédent d'exploitation de	+ 7.962,54 €
b) Résultat de clôture Investissement	+ 8.923,13 €
- restes à réaliser en dépenses	/
+ restes à réaliser en recettes	/

Report de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 002 «excédent d'exploitation reporté »7.962,54 €

Report de l'excédent d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 001 «excédent d'investissement reporté ».....8.923,13 €

BUDGET DE LA REGIE AUTONOME DU GOLF

a) Excédent d'exploitation de	+ 42.365,15 €
b) Résultat de clôture Investissement : Excédent.....	+ 15.289,78€
- restes à réaliser en dépenses	-3.345,00 €
+ restes à réaliser en recettes	/

solde section d'investissement	+11 944,78 €

Report de l'excédent d'exploitation à la section d'exploitation du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 002 «excédent d'exploitation reporté »42.365,15 €

Report de l'excédent d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 001 «excédent d'investissement reporté ».....15.289,78 €

BUDGET DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

a) Excédent d'exploitation de	+ 419.443,14 €
b) Résultat de clôture Investissement : Déficit.....	-916.021,09 €
- restes à réaliser en dépenses	-165 000,00 €
+ restes à réaliser en recettes	+212 102,00 €

solde section d'investissement	-868.919,09 €

Affectation de l'excédent d'exploitation au financement des dépenses
d'investissement pour le montant de l'excédent :
Compte 1068419.443,14 €

Report du déficit d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 001 «déficit d'investissement reporté »916.021,09 €

BUDGET DE L'UNITE FERMIERE MULTIVIANDES

a) Excédent d'exploitation	+1.543,66 €
b) Résultat de clôture Investissement	+18.599,06 €
- restes à réaliser en dépenses	-35.200,00 €
+ restes à réaliser en recettes	+9.000,00 €

solde section d'investissement	-7.600,94 €

Affectation de l'excédent d'exploitation au financement des dépenses
d'investissement pour le montant de l'excédent :
Compte 10681.543,66 €

Report de l'excédent d'investissement à la section d'investissement du Budget
Supplémentaire 2007 :
Compte 001 «excédent d'investissement reporté ».....18.599,06 €

2°) autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes et documents découlant de la présente délibération.

ACQUISITIONS ET CESSIONS

BILAN 2006

Comme chaque année à pareille époque et conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants doit être présenté au Conseil Municipal.

Ainsi, en 2006, ces opérations ont été les suivantes :

* La cession à la société dénommée SCI JAMIKO, Société Civile Immobilière dont le siège social est à Lourdes, zone industrielle du Monge, représentée par son gérant, Monsieur Jacques CAUVIS, d'un bâtiment à usage industriel cadastré section AO n° 271, lieudit "6 rue Francis Jammes", d'une superficie de 65 a 26 ca, formant le lot n° 3 du lotissement dénommé "Lotissement de la zone industrielle du Monge", pour la somme de 381.000 €

L'acte est du 10 et 13 mars 2006.

* La cession à Monsieur Jean-Jacques LARROQUE et à Madame Bernadette Juliette REBEILLE, son épouse, domiciliés 32 boulevard d'Espagne, de la parcelle communale cadastrée section AT n° 54 d'une contenance de 6 a 22 ca, sise à Lourdes, lieudit « Pic du Jer », pour la somme de 933 €

L'acte est du 25 et 27 avril 2006.

* La cession au profit du Centre Hospitalier de Lourdes de :
- la rue Saint-Simon cadastrée section BZ n° 179 d'une superficie de 516 m² reliant la rue Notre Dame et la rue de Pau,
- une partie du chemin des Tresbéouts cadastrée section BZ n° 180 d'une superficie de 85 m²,

En contre partie, la Ville de Lourdes a accepté, à titre d'échange, en vue de l'incorporation dans le domaine public, après l'élargissement du virage de la rue de Pau, une parcelle de terre sis à Lourdes en bordure des rues Notre Dame et de Pau cadastrée sous les références suivantes :

- section BZ n° 186 lieudit « 2 Rue Notre Dame » pour une contenance de 117 m²
- section BZ n° 188 lieudit « 2 Rue Notre Dame » pour une contenance de 28 m²
- section BZ n° 189 lieudit « 2 Rue Notre Dame » pour une contenance de 237 m²

Le présent échange a eu lieu moyennant le paiement d'une soulte de 4 000 € à la charge du Centre Hospitalier de Lourdes.

L'acte est du 20 et 27 avril 2006.

* La cession à Monsieur Gérard PAULES, domicilié à Lourdes, 16 boulevard d'Espagne, d'une parcelle de terre sise à Lourdes, lieudit "Pic du Jer", d'une contenance de 1 a 58 ca et cadastrée section AT n° 50, pour la somme de 237 €

L'acte est du 9 juin 2006.

* La cession à la société dénommée PROMOLOGIS, Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré, dont le siège social est à Toulouse (31000), 2 rue du Docteur Sanières, d'un terrain à bâtir sur lequel sont aujourd'hui réalisés divers logements sociaux, cadastré section BR n° 293, lieudit avenue de Sarsan, d'une superficie de 23 a 45 ca pour la somme de 28. 140 €

L'acte est du 27 juillet et 30 août 2006.

* La cession à Monsieur Jean-Pierre PICCIN, époux de Madame Kathleen Margaret Jean REID, domiciliés à Lourdes, 21 avenue Hélios, d'une parcelle de terrain sise à Lourdes, avenue Hélios, d'une superficie de 2 a 26 ca, cadastrée section BY n° 108, pour la somme de 3.200 €

L'acte est du 27 et 28 septembre 2006.

* La cession à la SCI de l'Avenir dont le siège social est à Lourdes, 19 boulevard du Lapacca, représentée par son gérant, Monsieur Alain BIGNALET, d'une parcelle communale sise à Lourdes, impasse du vélodrome, cadastrée section BN n° 494, d'une contenance de 21 a 60 ca, pour la somme de 48.600 €H.T. (soit 22,50 €le m²), en vue d'y construire un immeuble à usage de bureaux.

L'acte est du 7 décembre 2006.

* L'acquisition à RESEAU FERRE DE FRANCE représenté par la Société Nationale des Chemins de Fer Français, ci-après dénommée la SNCF, dont le siège est à Paris (14^{ème}) rue du Commandant Mouchotte n° 34 :

- d'un hangar et des parcelles de terre sis à Lourdes, figurant au cadastre rénové de la Commune sous les relations suivantes :

- section BS lieudit "Tydos dessus" n° 399 pour une contenance de 9 a 81 ca,
- section BV lieudit "boulevard du Centenaire" n° 445 pour une contenance de 1 a 42 ca et n° 446 pour une contenance de 66 a 74 ca,
- section CR lieudit "boulevard d'Espagne" n° 40 pour une contenance de 64 a 48 ca,
- section CS lieudit « Chemin du Pied du Jer » n° 101 pour une contenance de 45 a 54 ca
- section CV lieudit "rue du Pré de la pie" n° 144 pour une contenance de 5 a 94 ca,
- section CV lieudit "avenue Francis Lagardère" n° 348 pour une contenance de 47 a 68 ca,

pour la somme de 114 000 €

L'acte est du 13 et 15 février 2006.

* L'acquisition aux Consorts BLANCHARD d'un ensemble immobilier sis à Lourdes, 22 avenue du Maréchal Joffre, composé de bâtiments en nature de bureaux, de dépôts, d'ancien atelier ainsi que garage, figurant au cadastre sous les références suivantes :

- section CM n° 21 lieudit "22 avenue du Maréchal Joffre" pour une contenance de 9 a 64 ca,
 - section CM n° 171 lieudit "7 a rue Despouirins" pour une contenance de 5 a 53 caen vue de la création de la Maison de l'Empli et des associations, pour la somme de 420 000 €

L'acte est du 27 avril 2006.

* L'acquisition au Syndicat des copropriétaires de la résidence Foch, ayant son siège social à Lourdes, passage Brenjot, représenté par la société dénommée CONSTRUCTION FINANCE, société par actions simplifiées ayant son siège social à Aspin en Lavedan, résidence les balcons d'Aspin, d'une parcelle de terre sise à Lourdes, passage Brenjot, cadastrée section CT n° 124, d'une contenance de 4 a 67 ca en vue de l'élargissement de l'avenue du Maréchal Foch et du passage Brenjot. Cette acquisition a été consentie à titre gratuit.

L'acte est du 30 juin 2006.

* L'acquisition à la société dénommée "Etablissements Paul TOUPNOT – conserves – viandes", société anonyme ayant son siège social à Lourdes, 16 rue Mirambel, représentée par Monsieur Pierre FRANCO, Président Directeur Général de ladite société, d'une parcelle de terre sise à Lourdes, rue des Arrious, figurant au cadastre section BV n° 473, d'une contenance de 1 a 17 ca, en vue de l'élargissement de la partie sud de la rue des Arrious. Cette acquisition a été consentie à titre gratuit.

L'acte est du 15 et du 17 novembre 2006.

* L'acquisition au Département des Hautes-Pyrénées représenté par Monsieur François FORTASSIN, Président du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, d'une parcelle de terre sise à Lourdes, lieudit "Sarsan" pour une contenance de 1 a 87 ca, après l'élargissement de la voie communale de Lourdes à Sarsan. Cette acquisition a été consentie à titre gratuit.

L'acte est du 16 et 17 novembre 2006.

Tel est le bilan pour 2006 des mutations de droits réels immobiliers réalisées par la Commune.

PROJET DE DELIBERATION

Les membres du Conseil Municipal prennent acte des mutations des droits réels immobiliers réalisées en 2006, conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EPIC DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE LOURDES :

RAPPORT D'ACTIVITES 2006

En application de l'article R 2231-44 du Code Général des Collectivités Territoriales repris par l'article 11 du Règlement Intérieur, le Directeur de l'Office de Tourisme prépare chaque année un rapport sur l'activité de l'Office que le Président soumet au Comité de Direction, puis au Conseil Municipal.

NB : le rapport d'activités 2006 a été adopté à l'unanimité par le comité de direction réuni le 7 mai 2007.

Comme les années précédentes, la synthèse des actions de l'Office de Tourisme pour l'année 2006 est scindée en quatre parties : l'accueil, les actions de promotion et de communication, les actions spécifiques et les investissements.

A/ ACCUEIL

1/ Fréquentation de l'Office de Tourisme :

Une nouvelle fois, les chiffres de fréquentation de l'Office de Tourisme sont excellents, puisque c'est la première fois que nous dépassons le chiffre des 58.000 visiteurs accueillis Place Peyramale. Grâce aux 58.836 visiteurs accueillis, notre fréquentation est en hausse de

2,8 % par rapport à 2005.

Alors que la fréquentation des mois de juillet et août reste stable, c'est le printemps et surtout l'automne et l'hiver qui ont connu une augmentation notable du nombre de visiteurs. Cette hausse concerne essentiellement les français et les espagnols (+ 6 %) ainsi que les anglais (+ 4 %). Par contre, une baisse a été enregistrée au niveau des italiens et des hollandais.

Par ailleurs et afin que l'information touristique soit disponible 24 heures sur 24 et en 6 langues, l'Office de Tourisme a fait l'acquisition de panneaux d'information interactifs implantés à quatre points stratégiques de la ville : aux deux entrées principales des Sanctuaires, à la gare SNCF et Place Peyramale devant l'Office de Tourisme. Ils permettent aux visiteurs de disposer d'un plan de la ville mais aussi d'avoir accès à toutes les informations touristiques et pratiques dont ils ont besoin (y compris les disponibilités des hébergements, l'agenda des manifestations et les services de garde). En effet, chaque panneau est relié en haut débit aux Sites Internet de l'Office de Tourisme, de la Ville et des Sanctuaires.

Sur les 5 derniers mois de l'année, les panneaux ont été consultés 17.500 fois, soit 115 fois par jour en moyenne.

2/ Demandes d'informations :

En 2006, l'Office de Tourisme a répondu à plus de 9.000 demandes d'informations par courrier, un chiffre identique à celui de l'année précédente. Par contre, le nombre de demandes par courrier, téléphone et fax est en baisse au profit des demandes par courriel qui ont augmenté de 20 % (1700 mails de demandes d'information).

B/ ACTIONS DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

1/ Internet :

Grâce à près de 318.000 connexions sur l'année, la fréquentation du site Internet de l'Office de Tourisme a augmenté de 17 % par rapport à 2005 (+ 42 % par rapport à 2003).

Ce site Internet a été entièrement refait depuis le 1^{er} Juillet 2006 : en plus des versions française, anglaise, espagnole, italienne et néerlandaise, il existe dorénavant en versions allemande et portugaise. De nouveaux outils ont été par ailleurs intégrés : carnet de voyages,

photos panoramiques, météo, distancier et brochures à télécharger (plus de 5000 brochures ont été téléchargées par les internautes d'août à décembre 2006).

A ce jour, 840 professionnels se sont vus délivrer des « login » pour accéder à la partie du site qui leur est réservée. Elle leur permet notamment d'accéder à une nouvelle photothèque en ligne.

2/ Editions :

Voici les publications réalisées par l'Office de Tourisme pour le grand public au cours de l'année 2006 :

- 60.000 plans de ville
- 20.000 brochures hôtels
- 7.000 brochures meublés
- 5.000 brochures campings

ainsi qu'une nouvelle brochure consacrée aux résidences de tourisme (éditée à 10.000 exemplaires).

En partenariat avec les Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes, 160.000 guides pratiques ont été édités en 6 versions (F, GB, SP, It, NI, AI)

Comme les années précédentes, 18.000 dépliants mettant en valeur les « Temps Forts » de l'année et la procession aux flambeaux accompagnés de 200 affiches en quadrichromie ont été réalisés en français, anglais et espagnol.

Enfin, le guide professionnel 2006 sur support CD- Rom interactif ayant été financé dès 2005, c'est la conception d'un nouveau guide professionnel 2007/2008 qui a été entièrement revue fin 2006 avec un nouveau support intégrant des vues de Lourdes interactives en trois dimensions et permettant d'accéder directement au site Internet professionnel de l'Office de Tourisme.

3/ Actions de promotion :

En 2006, l'Office de Tourisme de Lourdes a effectué **une opération de promotion grand public** en Belgique, **8 opérations de promotion vers les professionnels** en France, Grande-Bretagne, Roumanie, Inde, Brésil et Asie du Sud-Est (Singapour et Corée) et **5 tournées de démarchage** en Indonésie, Hongrie, Mexique, Brésil et Espagne.

Ces actions ont permis de nouer des **contacts professionnels avec près de 770 prescripteurs**, que ce soit des tour-opérateurs, des agents de voyages ou des autocaristes.

Par ailleurs, notre Office de Tourisme a noué un partenariat avec les Offices de Tourisme de Toulouse et Albi afin de créer une synergie sur les actions vers les pays lointains : un CD-Rom interactif destiné aux professionnels du Tourisme a été créé au cours de l'année et a fait l'objet d'une conférence de presse à Toulouse en juillet 2006. Cet outil commun trilingue (français-anglais-chinois) qui met en avant les points forts de chaque ville permet de mutualiser les moyens et d'être présent sur trois marchés à fort potentiel : l'Asie, l'Amérique et l'Australie. C'est ainsi qu'en 2006 et en partenariat avec Maison de la France, Toulouse a effectué une opération en Australie, Albi au Japon et Lourdes en Asie du sud-est.

Ce partenariat se poursuivra en 2007 avec une quatrième destination touristique, Carcassonne.

4/ Actions de communication :

L'Office de Tourisme a mené au cours de l'année **3 opérations de communication marquantes :**

- D'une part, il a été décidé de **renforcer la communication du Festival de Musique Sacrée** pour relancer sa fréquentation. Un plan de communication a donc été élaboré en collaboration avec l'Association pour le Rayonnement Artistique de Lourdes et le Service de Communication des Sanctuaires : de nouveaux supports ont été conçus (dépliants et affiches) ainsi qu'un dossier de presse. La campagne d'affichage (4 X 3) effectuée traditionnellement sur Lourdes, Tarbes et Pau a été élargie à Toulouse et

Biarritz et plusieurs mailings ont été réalisés : comités d'entreprise, associations culturelles et écoles de musique de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine.

- D'autre part, une **campagne de communication grand public** a été réalisée dans la presse française spécialisée catholique (Le Pèlerin Magazine, la Vie et Panorama) ainsi que dans « Pyrénées-Magazine » en partenariat avec le Pic du Jer.

Enfin, un **partenariat a été conclu avec Maison de la France Madrid** pour disposer de plusieurs pages sur Lourdes dans leur magazine et CD-Rom promotionnels grand public ainsi que d'un lien direct de leur site Internet vers celui de l'Office de Tourisme de Lourdes.

Par ailleurs, **un film promotionnel de 3 minutes a été créé sur Lourdes en collaboration avec Air-France et en partenariat avec la CCI des Hautes-Pyrénées pour l'aéroport**. Il a été diffusé au cours des deux derniers mois de l'année 2006 sur les vols moyen et long courrier (2 millions de passagers estimés) et figure à l'heure actuelle sur le site Internet de l'Office de Tourisme qui est dorénavant propriétaire de ces images.

Enfin, un **nouveau logo et une nouvelle charte graphique** ont été créés pour les futures publications de l'Office de Tourisme ainsi qu'un **logo pour 2008**.

La signature « Lourdes, Pluriel du Monde » remplace donc depuis début 2007 « Lourdes, la ville fraternelle ». Elle sera accompagnée en 2007 et 2008 du logo « Lourdes 2008 ».

5/ Accueil de prescripteurs et de journalistes :

Au cours de l'année 2006, l'Office de Tourisme a accueilli à Lourdes 40 tour-opérateurs et agents de voyages des Etats-Unis, d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Thaïlande et de Singapour ainsi que 7 journalistes (anglais, hollandais et allemands).

C/ ACTIONS SPECIFIQUES :

Comme les années précédentes, a été reconduite la subvention de 53.400 € au Festival de Musique Sacrée.

Par ailleurs, le programme régional de modernisation de l'hôtellerie lourdaise dont l'Office de Tourisme est la cheville ouvrière avec l'aide de la CCI des Hautes-Pyrénées s'est intensifié au cours de l'année 2006.

Fin décembre 2006, 70 hôteliers lourdais avaient reçu un arrêté attributif de subvention de la part de la Région Midi-Pyrénées (dont 46 pour l'année 2006). Cela représente une dépense régionale de 2.623.500 € pour l'hôtellerie lourdaise depuis la mise en place du dispositif en février 2004. Une quarantaine de dossiers sont en cours d'instruction ou de montage.

D/ INVESTISSEMENTS

En matière d'investissements, un emprunt sur dix ans a été contracté par l'Office de Tourisme pour financer les quatre panneaux d'information interactifs (coût total des panneaux, installation comprise : 85.500 € TTC). Cela a représenté 85 % du budget investissement 2006. Par ailleurs, deux ordinateurs et deux imprimantes ont été changés ainsi que les sièges de l'accueil.

PROJET DE DELIBERATION

Les membres du Conseil Municipal prennent acte du rapport annuel établi par Madame La Directrice de l'Office Municipal de Tourisme de Lourdes sur l'activité de l'Office pendant l'année civile 2006.

EPIC DE L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME DE LOURDES
APPROBATION DU COMPTE FINANCIER 2006

En application de l'Article L 2231-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes de l'Office du Tourisme, après délibération du Comité de Direction, doivent être soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

NB : le compte financier 2006 a été adopté par les membres du comité de direction le 11 juin 2007.

En synthèse :

En section de fonctionnement, le compte de résultat de l'exercice 2006 laisse apparaître un déficit de 34.311, 60 € lié d'une part à une baisse des recettes générées par la taxe de séjour 2006 mais aussi et surtout au résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice 2005 qui ne peut être intégré qu'au niveau du résultat de clôture.

L'excédent 2005 de 96.373,00 € permet d'obtenir un **résultat de clôture de la section de fonctionnement 2006 excédentaire de 62.061,84 €**

En section d'investissement, on constate un excédent de 2.004,23 € sur l'exercice 2006.

Pour obtenir le **résultat de clôture 2006** de cette section, il convient de soustraire le déficit de clôture 2005 qui s'est élevé à 108,97 € Nous obtenons un **résultat de clôture de la section d'investissement de : + 1895, 26 €**

Les deux sections confondues, on obtient donc un résultat global de clôture de l'exercice 2006 excédentaire de 63.957,10 €

Avec une présentation par chapitres, le compte financier de l'exercice 2006 s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE 11 CHARGES GENERALES :334.091,15 €

On trouve dans ce chapitre à la fois :

- Les achats (comptes 60) : fournitures de bureau, achats de produits destinés à la vente, petit matériel, énergie, dépenses liées à l'observatoire touristique.
- Les services extérieurs (comptes 61) : contrats de crédit-bail, d'entretien, de maintenance et d'assurances.
- Les autres services extérieurs (comptes 62) comprennent essentiellement, les dépenses liées aux actions de promotion et de communication (internet, insertions presse, participations aux foires et salons, publications, affranchissement, téléphone etc.)

CHAPITRE 012 CHARGES DE PERSONNEL..... 387.676, 35 €

CHAPITRE 66 CHARGES FINANCIERES.....923, 50 €

qui comprennent les frais liés à l'emprunt contracté pour l'acquisition de quatre panneaux d'information interactifs.

CHAPITRE 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES53.400, 00 €

(subvention accordée au « Festival International de Musique Sacrée »)

CHAPITRE 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS13.980,01 €

Montant total des dépenses de fonctionnement790.071,01 €

II – Recettes de fonctionnement

CHAPITRE 013 ATTENUATION DE CHARGES.....42.803,35 €
qui comprend les remboursements s/ rémunérations du Personnel (contrats aidés)

CHAPITRE 70 PRODUITS DES SERVICES 8.353, 33 €
qui comprend les ventes de produits divers et les commissions sur billetteries

CHAPITRE 75 AUTRES PRODUITS DE GESTION 674.502,05 €
qui comprend essentiellement le produit de la taxe de séjour collectée par la Ville en 2006 pour 668.364,80 €(dont reliquat 2005 = 25.131,62 €et taxe 2006 : 668.364,80 €).
NB : Ce poste est en forte baisse par rapport à ce qui avait été perçu sur l'exercice 2005 (- 30.700 €) mais aussi par rapport au budget prévisionnel (- 17.636 €).

Cela s'explique en grande partie par le nombre d'hôtels qui ont fermé en 2006 (8 établissements).

Il comprend également la participation des hébergeurs extérieurs à Lourdes aux publications de l'Office de Tourisme pour 4.697, 83 € ainsi que des remboursements sur de l'affranchissement pour 1.439,42 €

CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS..... 30.100,68 €

Ce poste comprend le remboursement de la Ville pour la mise à disposition de l'informaticien pour 26.200, 68 € ainsi que la reprise d'une subvention perçue pour du matériel informatique pour 3.900 €

Montant total des recettes de fonctionnement755.759,41 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

I – Dépenses d'investissement

CHAPITRE 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT..... 3.900,00 €
(sur matériel informatique)

CHAPITRE 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES610.816,01 €

Il s'agit d'une part du remboursement de l'emprunt contracté pour les panneaux d'information interactifs pour 10.816,01 € ainsi que du remboursement à la Ville de l'avance de trésorerie liée à la Taxe de Séjour pour 600.000 €

CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....450,78 €
(logiciels)

CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES99.826, 44 €

On trouve essentiellement à ce chapitre les dépenses liées à de l'acquisition de matériel informatique et électronique (en l'occurrence les quatre panneaux d'information interactifs pour 85.551,07 € et l'achat de deux micro-ordinateurs et deux imprimantes), ainsi que les travaux de terrassement et de câblage électrique pour installer les panneaux et du remplacement de mobilier.

Montant total des dépenses d'investissement 714.993, 23 €

II - Recettes d'investissement

CHAPITRE 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES3.017, 45 €

On trouve à ce chapitre le Fonds de Compensation de la TVA perçu sur les investissements réalisés en 2004 ainsi que le déficit d'investissement 2005 reporté.

CHAPITRE 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES700.000,00 €

Il s'agit d'une part de l'emprunt contracté pour les panneaux d'information pour 100.000 € et de l'avance de trésorerie versée par la Ville pour 600.000,00 €

CHAPITRE 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS13.980, 01 €

Montant total des recettes d'investissement716.997,46 €

Les résultats de l'exercice 2006 s'établissent donc ainsi :

- Section de fonctionnement :	Déficit de l'exercice	34.311, 60 €
	Excédent de clôture.....	62.061,84 €
	(Excédent 2005 de 96.482, 44 €- part affectée à l'investissement 109 €- 34.311, 60 €)	
- Section d'investissement :	Excédent de l'exercice	2.004,23 €
	Excédent de clôture	1.895,26 €
	(2.004,23 €- Résultat à la clôture de l'exercice 108,97 €)	

Le cumul des résultats de la Section de Fonctionnement et d'Investissement donne un résultat global de clôture excédentaire de 63.957,10 € (62.061,84 € + 1.895,26 €).

Je vous propose donc l'approbation du Compte Financier 2006 de l'EPIC de l'Office du Tourisme de LOURDES.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la Première Commission, les Membres du Conseil Municipal :

1°) adoptent le rapport présenté,

2°) approuvent, vu la délibération du Comité de Direction en date du 07 mai 2007, le Compte Financier 2006 de l'EPIC de l'Office du Tourisme de LOURDES.